

Communiqué de presse

Covoiturage : en partenariat avec la Communauté Caux Seine Agglo et la commune de Saint-Jean-de-la-Neuille, Sapn a ouvert ce matin un nouveau parking de covoiturage – diffuseur n°7 Bolbec sur l’autoroute A29

Débutés en novembre 2021, les travaux de construction du nouveau parking de covoiturage sont désormais achevés.

Depuis ce matin, les covoitureurs peuvent ainsi profiter de ce nouvel équipement de qualité, qui s’inscrit pleinement dans les objectifs des trois partenaires : favoriser les nouvelles mobilités attendues par les conducteurs du secteur et plus globalement de la Seine-Maritime.

Les Essarts, le 3 juin 2022



Une aire structurante pour Sapn et le territoire

Située au niveau du diffuseur n°7 de l’autoroute A29, sur la commune de Saint-Jean-de-la-Neuille, cette nouvelle aire de covoiturage permet désormais de mettre à disposition des conducteurs un service accessible gratuitement, 24h/24 et garantissant un haut niveau de confort et de sécurité. Les partenaires se sont réjouis de cette collaboration efficace, qui aboutit à une offre de services adaptée aux besoins des conducteurs et qui s’inscrit pleinement en faveur des nouvelles mobilités de demain.

Une aire de covoiturage adaptée aux besoins locaux

40 places de stationnement ont été réalisées dont 1 destinée aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ce parking entièrement clôturé et dédié aux véhicules légers bénéficie également d’un abri dépose-minute pour les piétons.

Cette nouvelle aire de covoiturage représente un investissement global de 324 000 € HT dont 320 000 € financés par Sapn pour la réalisation des travaux de construction. La commune de Saint-Jean-de-la-Neuille a apporté le foncier indispensable au projet et la Communauté Caux Seine Agglo finance les aménagements complémentaires qui arriveront dans un second temps, à hauteur de 4 000 € HT. L’exploitation et l’entretien du site seront assurés par cette dernière, dès la mise en service de l’équipement.

La mobilité verte en route chez le groupe Sanef

Pour le groupe Sanef, ce nouveau parking vient marquer la poursuite d’un important programme de développement du covoiturage sur l’ensemble de ses réseaux. D’ici la fin de l’année, ce ne sont pas moins de 700 nouvelles places qui vont ainsi être créées, portant alors à plus de 1500, le nombre de places accessibles aux conducteurs circulant à proximité de ses autoroutes. Cette nouvelle aire de covoiturage va faciliter les déplacements des personnes, favoriser les échanges et encourager la mobilité durable. Le groupe Sanef met ainsi à disposition des conducteurs des services adaptés aux besoins des territoires, tout en contribuant de manière responsable au développement des nouvelles mobilités, un enjeu plus que jamais au centre des préoccupations de notre groupe.

Une offre globale de mobilité sur le territoire de Caux Seine agglo

Le Transport et la Mobilité étant des compétences de Caux Seine agglo, il est donc primordial d'accompagner les usagers dans leurs déplacements. L'aménagement de cette aire de covoiturage vient élargir le maillage global du territoire et s'inscrit dans une volonté forte de l'agglo d'offrir une alternative au transport individuel pour aller dans le sens d'une mobilité plus durable. L'aire de covoiturage de ST Jean de la Neuville, vient compléter l'offre globale de mobilité proposée par l'agglomération sur le territoire avec 12 aires de covoiturations déjà présentes sur le territoire pour sécuriser les déplacements des usagers et promouvoir la mobilité douce (Tancarville Nord et Sud, Lillebonne, Gruchet-le-Valasse, Arelaune-en-Seine, Rives-en-Seine, Louvetot, Trouville, Lanquetot et Bolbec, Terres-de-Caux et maintenant Saint-Jean-de-la-Neuille). Au total, ce sont près de 350 places de stationnement qui sont présentes sur les aires de covoiturage du territoire. Par ce nouvel équipement, Caux Seine agglo entend ainsi encourager les collaborateurs de toutes les structures du territoire et notamment de Saint-Jean-de-la-Neuille à utiliser le covoiturage pour se rendre quotidiennement sur leur lieu de travail et réduire les problèmes d'accessibilité et de frein à l'emploi. Le partenariat mis en place avec Karos en septembre 2020 vient compléter l'offre de mobilité proposée aux usagers et facilite la pratique de mobilité quotidienne des usagers par le « court-voiturage ».

Pour Kamel Belghachem, Vice-Président en charge des Mobilités de Caux Seine agglo et Président de Caux Seine Mobilités : *« Cette aire de covoiturage répond aux exigences des transitions écologiques tout en répondant aux problématiques de pouvoir d'achat des usagers sur Caux Seine agglo. Le covoiturage est une des solutions pour progresser tant sur le plan environnemental qu'économique. »*

Commune de Saint-Jean-de-la-Neuille

St Jean de la Neuville est une commune péri-urbaine de près de 650 habitants. Traversée de part en part par l'autoroute A29, elle dispose sur son territoire du diffuseur n°7 de celle-ci. Ce dernier permet entre autres un accès direct à la nouvelle zone d'activité qui est en plein développement. Mais c'est aussi un moyen de liaison pour se rendre rapidement sur les autres bassins d'emplois qui se trouvent à proximité de notre territoire. Un tel équipement est donc en totale adéquation avec les attentes de la population en matière de mobilité.

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 500 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€. Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

Direction Communication Institutions et RSE - Sanef
Sylvie Coimbra - Responsable Communication – Grands Projets
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89 / sylvie.coimbra@sapn.fr
www.groupe.sanef.com/Journalistes

Caux Seine agglo

La Communauté d'agglomération Caux Seine agglo est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) situé entre Rouen et le Havre.

Regroupant 50 communes et 78 000 habitants depuis 2017 Caux Seine agglo est la première intercommunalité du département en nombre de communes (la 11^{ème} au total en France) et la 3^{ème} par sa population et sa richesse fiscale, derrière celles du Havre et de Rouen. Elle se positionne ainsi comme un pôle d'équilibre entre ces dernières, sur un axe Seine en plein développement.

Contact Presse Caux Seine agglo :
Direction de la communication et des Relations Publiques
Florian SEILLIER – chargé des relations médias
02 32 65 30 59 / 06 02 13 17 97 / f.seillier@cauxseine.fr
www.cauxseine.fr

Commune de Saint-Jean-de-la-Neuille

St

Contact :
Vincent Duhamel - maire de Saint-Jean-de-la-Neuille
02 35 31 71 62 / 06 87 41 14 15
stjeanneuille@wanadoo.fr
